

# RAPPORT LOCAL

BRETAGNE



---

**Accompagner**  
les employeurs publics  
dans leur politique handicap

---



Fonds pour l'insertion  
des personnes handicapées  
dans la Fonction publique



---

## BRETAGNE

- ▶ Le mot du DTH
- ▶ Ça s'est passé en Bretagne
- ▶ Chiffres-clés
- ▶ Annexes

# LE MOT DU DTH



Laurent Félix  
directeur territorial  
au handicap du FIPHFP

## Quelles sont les spécificités de votre région ?

Suite à ma prise de fonction en avril 2023, j'ai rapidement pu constater qu'en Bretagne, les habitudes de coopération entre acteurs sont fortement ancrées. Les liens tissés avec l'Agefiph Bretagne en sont une parfaite illustration. Il subsiste néanmoins un enjeu fondamental, identifié par chacun, de parvenir à mieux articuler l'ensemble des offres de service afin de favoriser la sécurisation des parcours professionnels des personnes en situation de handicap.

C'est l'un des défis auquel s'attèle le plan régional d'insertion des travailleurs handicapés (PRITH) ; défi qui dépasse bien sûr le cadre de la Fonction publique mais qui le concerne pleinement. En dehors de l'intervention directe du FIPHFP auprès des employeurs publics, à travers les aides du catalogue et du conventionnement, c'est bien au moyen d'une action partenariale – employeurs/partenaires institutionnels/prestataires – que la politique portée produira les effets attendus et que les réponses les plus pertinentes aux situations rencontrées seront apportées.

## Quelles attentes avez-vous perçues de la part des employeurs publics cette année ?

Compte tenu des changements de personne ou d'organisation qui surviennent régulièrement dans les structures, il existe toujours un besoin fort de connaissance de l'écosystème du handicap, d'appropriation de nos aides et dispositifs, de partages d'expériences entre pairs. A ce titre, le Handi-Pacte assure un rôle tout à fait essentiel, très apprécié.

## Quels sont les événements et projets qui vous ont le plus marqué dans le cadre de l'action du FIPHFP cette année ?

Dans le cadre du Handi-Pacte Bretagne, de nombreuses actions sous différents formats ont été menées au bénéfice des référents Handicap. Parmi celles-ci, une Pause réseau – format court à distance, la Journée PRITH dans le Morbihan en lancement de la SEEPH, une intervention en formation EHESP et différents salons dont le premier salon de l'emploi public pour les PSH en Ile-et-Vilaine par Cap Emploi.

# ÇA S'EST PASSÉ EN BRETAGNE

## UNE JOURNÉE À LA DÉCOUVERTE DES TROUBLES DYS

Le FIPHFP a organisé, mardi 16 mai 2023, une journée en présentiel dédiée à la découverte des troubles DYS, à destination des employeurs publics de Bretagne, en présence de Laurent Félix, nouveau Directeur Territorial Handicap du FIPHFP en Bretagne.

### Une journée pour appréhender les troubles DYS ...

La diversité des troubles DYS restent souvent méconnues, et notamment dans les impacts que ces troubles peuvent avoir dans le cadre professionnel. Cette rencontre entre professionnels investis sur les politiques handicap a été l'occasion pour les 25 participants de découvrir la diversité des troubles DYS et de mieux comprendre les réalités des personnes concernées, notamment avec la réalisation d'ateliers « Vis-ma-vie ».

### ... rythmée par divers temps fort constructifs

La journée s'est poursuivie à travers un travail en groupes autour des bonnes pratiques d'inclusion et découverte de méthodes de compensation existantes. À cette occasion, les personnes présentes ont également pu échanger sur des cas concrets et difficultés rencontrées dans leurs missions.

Gwenaëlle Guillou et Brigitte Mengelle-Touya de LADAPT, ainsi que Christelle Landier et Aline Boulic du Cap emploi 22 ont enrichi les échanges tout au long de la journée, avant de présenter brièvement les missions de leurs structures et de discuter en groupes réduits avec les participants sur un temps dédié.

La journée s'est clôturée sur la réalisation de deux ateliers : une présentation de logiciels numériques de compensation animée par Brigitte Mengelle-Touya et un atelier sur l'accessibilité des documents écrits.



## UNE PAUSE RÉSEAU POUR ANIMER SES ACTIONS DE SENSIBILISATION

Le Handi-Pacte du FIPHFP en Bretagne a rassemblé, lundi 12 juin 2023, une trentaine d'employeurs publics bretons à l'occasion d'une pause réseau consacrée à l'animation d'actions de sensibilisation.

Parce que beaucoup d'idées reçues et de stéréotypes persistent concernant les réalités du handicap et entravent la mise en place des mesures de compensation nécessaires, la sensibilisation constitue un élément central, voir le prérequis indispensable, d'une politique d'inclusion. Or, il n'est pas toujours simple pour les agents travaillant à l'insertion des personnes en situation de handicap de pouvoir mener ce type d'action. Cette pause réseau visait à aider les participants à pouvoir mieux conduire une action de sensibilisation et à échanger autour des pièges à éviter en animation ainsi que les pratiques à mettre en place.

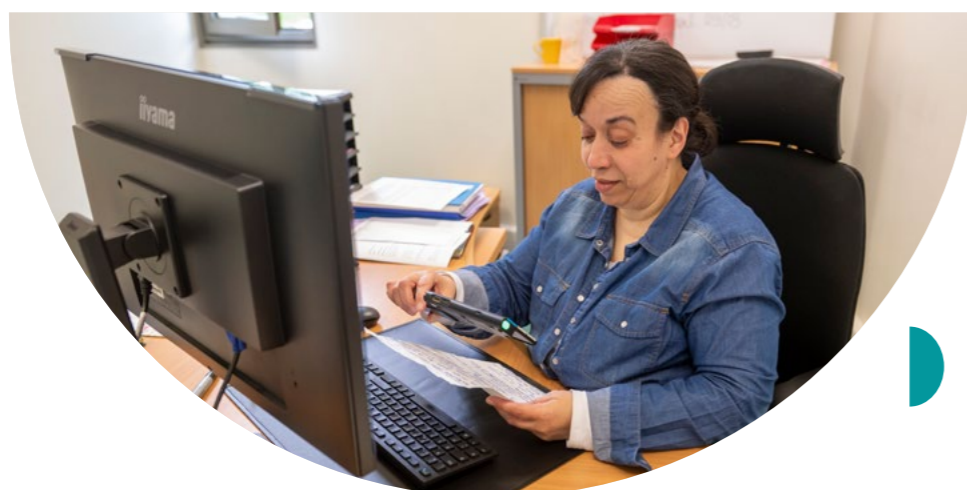
**Un temps a d'abord été accordé à la présentation des trois étapes clés pour une animation réussie sur le handicap :**

- ▶ Une expérience émotionnelle : une action vis-ma-vie, un témoignage d'une personne concernée, ...
- ▶ Une explication des enjeux soulevés pour dépasser la simple expérience ludique ainsi que des stéréotypes et biais existants (dans l'objectif aussi de ne pas faire culpabiliser les participants),
- ▶ Un échange sur les bonnes pratiques d'inclusion.

### Les bonnes pratiques d'animation des participants

Les personnes présentes ont ensuite été réparties en petits groupes afin d'échanger leurs expériences en tant qu'animateur ou participant à des actions de sensibilisation pour relever les bonnes techniques d'animation et les choses à éviter. Un retour en plénière a permis de conclure avec une mise en commun des échanges et notamment des éléments suivants :

- ▶ Klaxoon ou Woodclap pour permettre de l'interaction lors d'animations en distanciel ou en grand groupe en présentiel.
- ▶ Éviter de ne parler que d'aspects techniques et théoriques.
- ▶ Éviter les supports et diaporamas trop fournis et denses.
- ▶ Différents exemples d'ateliers Vis-ma-vie ont été cités (les mallettes keski, le jeu de plateau HandiPoursuite, des situations sous contraintes (repas dans le noir, faire ses lacets avec de gros gants, etc.), le site internet de simulation de navigation en ligne avec un handicap de Atalan...
- ▶ Différentes structures pour trouver des intervenants, ressources et témoignages sur le handicap psychique : Psycom, Clubhouse, la Maison Perchée...



## UN CLUB DES CONVENTIONNÉS POUR DÉTECTER CE QUI AFFECTE LA CAPACITÉ À TRAVAILLER

Mardi 27 juin, le FIPHFP a organisé, en Bretagne, un club des conventionnés destiné à détecter ce qui affecte la capacité à travailler. Cet événement a regroupé 17 employeurs de Bretagne et des Pays de la Loire en présence de Laurent Félix, directeur territorial handicap du FIPHFP de ces deux régions, pour une journée pleine d'échanges et de réflexions.

### Mettre en scène pour mieux analyser

Le Club a commencé par une intervention originale. Deux animatrices ont mis en scène une situation professionnelle que les employeurs pourraient être amenés à rencontrer : un entretien entre un manager et un employé concerné par des difficultés professionnelles. Les participants avaient pour mission d'analyser la posture des deux protagonistes :

- ▶ Identifier les signaux révélateurs de problèmes de santé potentiels du collaborateur,
- ▶ Observer l'évolution du manager tout au long de la mise en scène en distinguant ses forces et faiblesses.

Cette activité a permis d'introduire les bonnes pratiques pour améliorer la communication avec un agent en difficulté. Il s'agissait de trouver les mots justes pour identifier les comportements pouvant indiquer un problème de la santé, et ce dans le but d'anticiper au mieux et de gérer de façon optimale le maintien en emploi des collaborateurs.

### Apprendre à déceler les signaux d'alerte grâce à l'intelligence collective

La deuxième partie de la rencontre consistait en des travaux en sous-groupes afin de comprendre les signaux d'alerte à prendre en compte à chaque étape de la carrière d'un agent : lors du recrutement, de la prise de poste et de l'intégration, ou après plusieurs années d'expérience... Ces différents formats d'échanges ont permis de favoriser les partages d'expériences concrètes et des difficultés rencontrées individuellement.

Les participants sont sortis de cette rencontre avec les clefs de réussite pour savoir contrer les inquiétudes qu'ils peuvent ressentir lors du constat d'une détérioration de la santé d'un agent : ne pas en être conscient à temps, être alerté ou informé «trop tard» par les collaborateurs.

## FOCUS SUR LA PORTABILITÉ DU MATÉRIEL DE COMPENSATION LORS D'UNE PAUSE RÉSEAU

Lundi 3 juillet 2023, une pause réseau a été organisée par le FIPHFP en Bretagne, regroupant 23 participants autour de la portabilité du matériel de compensation.

### Le matériel de compensation, de quoi parle-t-on ?

Le matériel de compensation joue un rôle crucial dans l'autonomie des personnes en situation de handicap au travail. Il s'agit d'instruments, d'équipements ou de systèmes techniques adaptés spécifiquement pour compenser les limitations d'activité. Dans la Fonction publique, lors d'un changement de poste ou de structure, la conservation du matériel de compensation est possible selon les dispositions légales.

### Faciliter la mobilité du matériel de compensation

Lors de cette pause réseau, les participants ont eu l'opportunité de comprendre les modalités de mobilité du matériel de compensation dans la Fonction publique. Ce temps d'échange a permis

de souligner l'importance de garantir la continuité de l'accompagnement des agents en situation de handicap lorsqu'ils changent de poste ou d'entité. À travers des études de cas pratiques, les participants ont pu explorer les enjeux et les solutions liés à la mobilité du matériel de compensation. En travaillant en petits groupes, certains se sont mis dans le rôle d'une structure de départ, tandis que d'autres ont endossé celui d'une structure d'accueil.

### Vers une portabilité efficace

Les participants ont également eu l'occasion d'échanger sur les attentes et les spécifications de la fiche de portabilité du matériel de compensation, et ont pu repartir avec un modèle type. Cette ressource servira de référence pour les acteurs impliqués dans des situations de mobilité du matériel de compensation. En favorisant le partage d'expériences et l'adoption de bonnes pratiques, cette initiative vise à garantir une prise en charge adéquate et respectueuse des besoins des agents en situation de handicap.

## UNE PAUSE RÉSEAU POUR (RE)DÉCOUVRIR LES RÔLES ET MISSIONS DU CORRESPONDANT HANDICAP

Le FIPHFP a organisé, vendredi 15 septembre 2023, une pause réseau à destination des employeurs publics bretons afin de leur permettre de (re)découvrir les rôles et missions des correspondants handicap.

**Correspondant handicap : un rôle central dans l'insertion professionnelle des agents en situation de handicap**

Dans un contexte où la qualité de vie au travail et la prise en compte des risques psychosociaux deviennent des préoccupations majeures, le poste de référent handicap s'impose comme stratégique au sein des organisations publiques et des CFA. Cette mission, instaurée progressivement depuis la loi de 2005,

gagne en importance avec la loi de septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel. Ce webinaire a permis à la quinzaine de participants présents de trouver de nouvelles idées à mettre en place, découvrir des outils, partager leurs expériences et obtenir diverses informations grâce à un programme en 3 parties :

1. Que recouvre le poste de « référent handicap » ?
2. Quels sont ses rôles et missions ?
3. Quels sont ses enjeux ?

Plusieurs sous-groupes ont été créés pour travailler en intelligence collective et permettre d'avancer sur les sujets.



## CHIFFRES CLÉS

Source : Recueil statistique et base DOETH 2023 - Situation au 31/12/2022 (hors employeurs nationaux)  
Employeurs assujettis avec ou sans contribution - hors employeurs ayant fait l'objet d'une contribution forfaitaire

**6,68 %**  
TAUX D'EMPLOI DIRECT

**6,53 %**  
dans la fonction publique D'ÉTAT

**5,77 %**  
dans la fonction publique HOSPITALIÈRE

**7,33 %**  
dans la fonction publique TERRITORIALE

**10 309**  
bénéficiaires de l'obligation d'emploi recensés en 2023

**1 022**  
dans la fonction publique D'ÉTAT

**3 261**  
dans la fonction publique HOSPITALIÈRE

**6 026**  
dans la fonction publique TERRITORIALE

**1 949**  
RECRUTEMENTS

**300**  
MAINTIENS

**138**  
dans la fonction publique D'ÉTAT

**7**  
dans la fonction publique D'ÉTAT

**443**  
dans la fonction publique HOSPITALIÈRE

**123**  
dans la fonction publique HOSPITALIÈRE

**1 368**  
dans la fonction publique TERRITORIALE

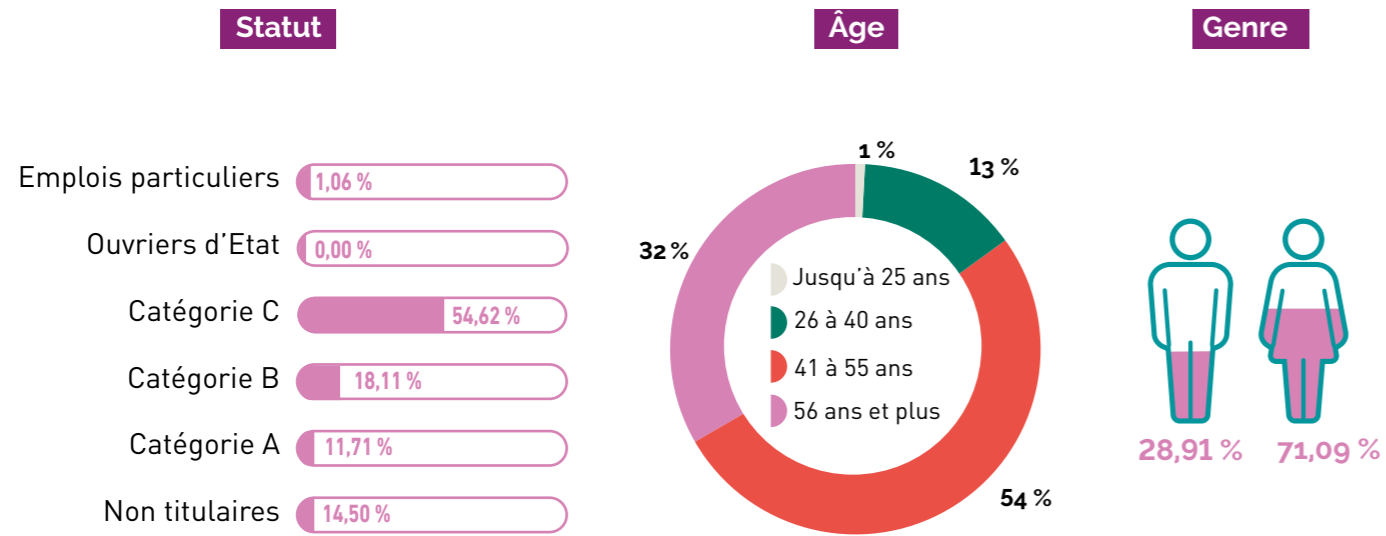
**170**  
dans la fonction publique TERRITORIALE

**3 577 670 €**  
D'INTERVENTIONS DIRECTES FINANÇÉES EN 2023

**1 767 459 €**  
financés au travers des conventions employeurs

**1 810 211 €**  
financés via la plateforme des aides

## LES BOE EN 2023



## LES CONTRIBUTIONS ÉMISES EN 2023

**2 735 795.59 €**  
DE CONTRIBUTIONS ÉMISES, DONT :

**Déclarations**  
2 735 795.59 €

**306 613.43 €**  
dans la fonction publique D'ÉTAT

**1 531 160.46 €**  
dans la fonction publique HOSPITALIÈRE

**898 021.70 €**  
dans la fonction publique TERRITORIALE

## DÉTAIL DES EFFECTIFS

	Effectifs				BOE				TED			
	FPE	FPH	FPT	TOTAL	FPE	FPH	FPT	TOTAL	FPE	FPH	FPT	TOTAL
CÔTES D ARMOR	231	8 753	16 702	25 686	10	487	1 139	1 636	4,33%	5,56%	6,82%	6,37%
FINISTÈRE	4 571	15 344	20 463	40 378	385	1 007	1 737	3 129	8,42%	6,56%	8,49%	7,75%
ILLE-ET VILAINE	9 670	17 266	28 127	55 063	559	864	2 014	3 437	5,78%	5,00%	7,16%	6,24%
MORBIHAN	1 180	15 158	16 921	33 259	68	903	1 136	2 107	5,76%	5,96%	6,71%	6,34%
<b>BRETAGNE</b>	<b>15 652</b>	<b>56 521</b>	<b>82 213</b>	<b>154 386</b>	<b>1 022</b>	<b>3 261</b>	<b>6 026</b>	<b>10 309</b>	<b>6,53%</b>	<b>5,77%</b>	<b>7,33%</b>	<b>6,68%</b>

**663 620 €**  
VERSÉS EN 2023 EN FAVEUR DE L'APPRENTISSAGE  
DANS LE CADRE DES AIDES PLATEFORME



**78 540 €**



**585 080 €**

## LES CONVENTIONS EN 2023

**2**  
CONVENTIONS  
VALIDÉES EN 2023  
PAR LE COMITÉ LOCAL  
POUR UN TOTAL DE  
**1 289 940 €**

### Primo

**1**  
dans la fonction  
publique  
TERRITORIALE



### Renouvellement

**1**  
dans la fonction  
publique  
TERRITORIALE

**1**  
CONVENTION ENGAGÉE  
EN 2023 POUR UN  
TOTAL DE  
**565 300 €**

### Renouvellement



**1**  
dans la fonction  
publique  
TERRITORIALE

## ANNEXES

### LE COMITÉ LOCAL

#### FONCTION PUBLIQUE DE L'ÉTAT

La Préfète de région  
ou son représentant (Président)

#### Titulaires

Luc Le Corvec  
Olivier Le Guen  
Nicolas Rami

#### Suppléants

Marie-Hélène Imad  
Halem Kacimi-Adam  
Louis Anani

#### FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

#### Titulaires

Michel Canevet  
Claude Haigron  
Maxime Picard

#### Suppléants

Claude Jaffre  
Bernadette Abiven

#### FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIÈRE

#### Titulaires

Aude Baillet-Herault  
Emilie Privat

#### Suppléants

Jeanne Davenel  
David Potier

### ORGANISATIONS SYNDICALES REPRÉSENTATIVES AU PLAN NATIONAL

#### Titulaires

Sylvie Manière  
David Madec  
Marie-Christine Le Breton  
Véronique Jurga  
Philippe Masse  
Annie François  
Olivier Le Duff  
Gérard Hure  
Yann Richard

#### Suppléants

Sophie Josse  
Aurélie Azure  
Gérard Le Loire  
Laurence Duault  
Josiane Fouere  
Henri Weber  
Denis Steffanut  
Laurence Merckelbagh  
Loïc Hanrio

### ASSOCIATIONS OU ORGANISMES REGROUPANT DES PERSONNES HANDICAPÉES

#### Titulaires

Agnès Guezet  
Claude Laurent

#### Titulaires

Pierre Dubois  
Ahmed Rhioui  
Françoise Thouvenot

#### Suppléants

Chantal Francannet  
Moustapha Kourouma

#### Suppléants

François Cueff  
Patricia Le Pilouer  
Brigitte Parey-Mans

### PERSONNALITÉS COMPÉTENTES DANS LE DOMAINE DU HANDICAP

Renaud Roland

Pierrick Tiercin

Laurence Tréhen

## SÉANCES DU COMITÉ LOCAL

▸ 08/06 ▸ 07/12

## GLOSSAIRE

**Agefiph** : Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées

**ANFH** : Association nationale pour la formation permanente du personnel hospitalier

**ARS** : Agence régionale de santé

**BOE** : Bénéficiaire de l'obligation d'emploi

**Cap emploi** : Organismes de placement spécialisés (OPS) exerçant une mission de service public, en charge de la préparation, de l'accompagnement, du suivi durable et du maintien dans l'emploi des personnes handicapées

**CARSAT** : Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail

**CCAS** : Centre communal d'action sociale

**CD** : Conseil départemental

**CDG** : Centre de gestion de la Fonction publique

**CEP** : Conseiller en évolution professionnelle

**CHEOPS** : Conseil national handicap & emploi des organismes de placement spécialisés

**CHRU** : Centre hospitalier régional universitaire

**CMC** : Conseiller en mobilité carrière

**CNAV** : Caisse nationale d'assurance vieillesse

**CNFPT** : Centre national de la Fonction publique territoriale

**CNSA** : Caisse nationale pour la solidarité et l'autonomie

**COG** : Convention d'objectifs et de gestion

**CPF** : Compte personnel de formation

**CREFOP** : Comité régional de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelle

**CRP** : Centre de réadaptation professionnelle

**DEA** : Dispositif emploi accompagné

**DGAFP** : Direction régionale de l'administration et de la Fonction publique

**DGCL** : Direction générale des collectivités locales

**DGEFP** : Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle

**DGER** : Direction générale de l'enseignement et de la recherche

**DGOS** : Direction générale de l'offre de soins

**DGSIP** : Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle

**DREETS** : Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités

**DINUM** : Direction interministérielle du numérique de l'État

**DOETH** : Déclaration obligatoire d'emploi des travailleurs handicapés

**DTH** : Directeur/trice territorial/e au handicap

**DuoDay** : Journée nationale pendant laquelle un

employeur public, privé ou une association accueille une personne en situation de handicap, qui forme un duo avec un professionnel volontaire pour découvrir son quotidien

**EA** : Entreprise adaptée

**EHESP** : École des hautes études en santé publique

**ENT** : Environnement numérique de travail

**ESAT** : Établissement et service d'aide par le travail

**ESMS** : Établissement ou service social ou médico-social

**ESPO** : Établissement de services de pré-orientation

**ESRP** : Établissement et services de réadaptation professionnelle

**FALC** : Facile à lire et à comprendre

**FFH** : Fédération française handisport

**FIPHFP** : Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la Fonction publique

**FPE** : Fonction publique d'État

**FPH** : Fonction publique hospitalière

**FPT** : Fonction publique territoriale

**Handi-Pacte** : Dispositif du FIPHFP et outil régional d'appui, d'animation et de développement de partenariats destiné à accompagner les employeurs publics dans leurs démarches d'insertion et de maintien des agents en situation de handicap

**INJS** : Institut national des jeunes sourds

**INRAE** : Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement

**LADAPT** : L'association pour l'insertion sociale et professionnelle des personnes handicapées

**LSF** : Langue des signes française

**MDPH** : Maison départementale des personnes handicapées

**OPCO** : Opérateur de compétences

**PCH** : Prestation de compensation du handicap

**PEC** : Parcours emploi compétences

**PFRH** : Plate-forme régionale d'appui interministériel à la Gestion des ressources humaines

**PMSMP** : Période de mise en situation en milieu professionnel

**PPR** : Période de préparation au reclassement

**PRITH** : Plan régional d'insertion des travailleurs handicapés

**PRST** : Plan régional de santé au travail

**PSOP** : Prestation spécifique d'orientation professionnelle

**RGAA** : Référentiel général d'amélioration de l'accessibilité

**RQTH** : Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé

**SEEPH** : Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées

**SPE** : Service public pour l'emploi

**SGCD** : Secrétariat général commun départemental

**TH** : Travailleur handicapé

**TMS** : Troubles musculosquelettiques

**TSA** : Troubles du spectre de l'autisme



Retrouvez plus d'informations sur  
[www.fiphfp.fr](http://www.fiphfp.fr)

**Fonds pour l'insertion des personnes  
handicapées dans la Fonction publique**

12 avenue Pierre Mendès France  
75914 Paris Cedex 13

Téléphone : 01 58 50 99 33  
e-mail : [eplateforme.fiphfp@caissedesdepots.fr](mailto:eplateforme.fiphfp@caissedesdepots.fr)

